

La gazette de Saint-Michel-de-Lanès

JANVIER 2023
GAZETTE N° 17

DANS CE
NUMERO

Le mot du maire	1
Village fleuri	2
Restauration de l'orgue	2
Repas des aînés	2
Coût de l'énergie	2
Travaux, abattage et élagage arbres	2
Assainissement	3
Gym seniors	3
Projet MARPA	3
Le Comité des fêtes	3
La Marèla	3
Centre médical de l'Hers	4
Etat Civil	4
Le saviez-vous ?	4

Mairie de Saint-Michel-de-Lanès
Place de la Mairie
11410

Tel : [04 68 60 30 87](tel:0468603087)

Site internet :

www.saint-michel-de-lanes.fr

Lundi 14h/18h,
mardi 9h/12h et
vendredi 14h/18h

Chers compatriotes,

Une année nouvelle commence dont nul ne pourra dire ce qu'elle sera avec les menaces de guerre qui planent sur l'Europe.

Déjà les conséquences s'en font sentir dans notre village. Elles concernent les frais liés à l'augmentation du coût de l'énergie. En effet la facture électrique de la commune a explosé expliquant pourquoi cette année nous n'avons pas procédé aux illuminations traditionnelles de fin d'année.

Autres conséquences : certains travaux sont retardés pour des questions budgétaires. C'est le cas de l'achèvement du pourtour de l'aire multisports et de la finition du parking de la rue de la Fontaine.

D'autres travaux sont en suspens pour des retards de livraison. Ainsi en est-il des agrandissements de l'épicerie et de la MAM qui attendent l'arrivée des menuiseries.

Cependant d'autres réalisations ont vu leur aboutissement ou sont en cours de réalisation. La modernisation de l'électrification du secteur d'En Bertrou à la Bretagne est en cours. Le goudronnage de la rue de la Fontaine a également été exécuté.

Après les périodes de confinement dues au covid cette année nous avons renoué avec la tradition en organisant le 7 janvier le repas des aînés qui accueille les plus de 65 ans avec leurs conjoints quel que soit leur âge.

La chute d'une grosse branche du marronnier qui se trouvait près du pont a nécessité l'abattage de quatre arbres en mauvais état sanitaire. Les habitants de la commune qui le souhaitent peuvent récupérer le bois coupé sur place.

On a noté une recrudescence de cambriolages sur le territoire. Je demande à tous d'être vigilants et de signaler aux gendarmes toute personne ou véhicule suspect rodant dans les fermes ou le village.

Enfin l'orgue sera vraisemblablement remis en place à la mi février et sera opérationnel dans les semaines qui suivront.

Je souhaite à tous une excellente année 2023. Qu'elle apporte santé, bonheur, joie et prospérité pour tous les habitants du village.

Le maire,

Thierry Lèguevaques



Cérémonie vœux du
Maire 2023

Invitation à la cérémonie des vœux du Maire 2023

Vous êtes invités à la cérémonie des vœux du Maire le 14 janvier 2023 à 18h qui se déroulera sous la halle.

Village fleuri



Le 1^{er} décembre dernier notre village a été primé par le jury régional des villes et villages fleuris et a obtenu deux prix. Le premier est le label des *Villes et villages fleuris* qui nous a octroyé une fleur. Le deuxième est le prix de la valorisation du cadre de vie.

Voilà qui nous encourage à poursuivre notre action de fleurissement et d'amélioration du paysage communal afin d'obtenir lors du prochain concours, dans trois ans, la deuxième fleur. Les panneaux portant la première fleur ont été installés aux entrées du village.



Restauration de l'orgue



La restauration de l'orgue est en cours d'achèvement. Dès mi février il devrait être remis en place et accordé.

Finalement, la participation à la souscription a été un grand succès, recueillant de la part de 138 donateurs la somme de 52 204,70 € auxquels doivent s'ajouter les 8 000 € de la Fondation du patrimoine, les 22 000 € de la subvention communale, les 22 800 € du département et les 21 000 € de la région. Soit au total 126 004,70 € pour un montant des travaux de 126 309,00 € TTC.

Il manque encore 134 €. On trouvera bien d'ici la mi-février un ou deux donateurs supplémentaires pour combler ce petit trou.

Une fois l'orgue installé une inauguration officielle aura lieu dans l'année.

Repas des aînés

Le repas des aînés s'est tenu sous la halle le 7 janvier dernier. Les plats avaient été préparés par le restaurant *Les Marronniers*. Ont participé les habitants de la commune de plus de 65 ans ainsi que leurs conjoints quel que soit leur âge.

Coût de l'énergie



La facture électrique de la commune a dépassé le montant de l'année prévu au budget. C'est la raison pour laquelle les décorations de Noël ont été réduites au maximum.

C'est aussi en raison de ce surcoût que certains travaux ont été mis en sommeil comme l'achèvement du parking et l'aménagement du pourtour de l'aire multisports.

Travaux, abattage d'arbres dangereux et élagage

Des réalisations ont vu leur aboutissement ou sont en cours de réalisation. La modernisation de l'électrification du secteur d'En Bertrou à la Bretagne est en cours. Le goudronnage de la rue de la Fontaine a également été exécuté.

La chute d'une grosse branche du marronnier qui se trouvait près du pont a impliqué une expertise de l'état sanitaire des marronniers voisins qui mènent au restaurant. A la suite de celle-ci il est apparu que quatre d'entre eux étaient atteints et dangereux pour la population. En conséquence il a été procédé à leur abattage. Les habitants de la commune qui le souhaitent peuvent récupérer le bois coupé sur place.

Ces arbres seront remplacés au cours de l'année par des essences nouvelles.

Les dégâts causés au pont (barrière et trottoir) ont été expertisés par les spécialistes des travaux d'art du département.

Prochainement va être entrepris l'élagage des arbres situés de part et d'autre de la rue du Pont de l'Hers entre celui-ci et la D 625.

Assainissement

Le schéma directeur d'assainissement a été réalisé. Il en est ressorti que le réseau est en excellent état car il a été refait à neuf au moment de la réhabilitation des rues du village. On n'y trouve ni parasites ni entrées d'eau.

La station d'épuration va être remplacée par une nouvelle station qui sera, à la demande de l'État, faite à base de roseaux. On notera que ce procédé prétendument écologique présente l'inconvénient de ne filtrer ni les phosphates, ni l'azote ni les antibiotiques. Encore une fausse bonne idée des verts...

Gym seniors



Un cours de gymnastique seniors a lieu tous les Lundis de 11h à 12h sous la halle. Au programme, c'est renforcement musculaire, travail de l'équilibre et de la mémoire pour un groupe fermement décidé à faire reculer les effets de l'âge, le tout dans la bonne humeur... « On pratique en s'amusant, les effets sont immédiats ! »

N'hésitez pas à faire un essai...

Le projet MARPA

En 2021, la commune de Salles sur l'Hers répondait à un appel à projet du conseil départemental pour la création d'une MARPA (Maison d'Accueil et Résidence Pour l'Autonomie).

Le dossier présenté a fait l'objet d'un travail en partenariat avec le service des solidarités humaines de l'Aude, la Mutualité Sociale Agricole de l'Aude grand sud et le centre social « Énergie de la Piège ». Les 16 communes du territoire, renforcées par Labastide-d'Anjou, le Mas-Sainte-Puelles et Molandier y ont également collaboré.

Le territoire disposera d'une structure permettant aux personnes âgées de vieillir dans un espace familial. La capacité d'accueil sera de 30 places, l'ouverture étant fixée en 2026.

Le label MARPA impose une gestion associative. Le conseil municipal de Salles sur l'Hers a confié cette tâche à l'ASAC (Association Sociale Agricole Cantonale). Cette association historique et représentative du territoire devient légitimement l'outil local indispensable dans la gestion de la dépendance de nos aînés. Notre commune participe à la construction de ce projet.

Le Comité des fêtes

Le comité des fêtes vous souhaite tous ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année !

Nous aurons le plaisir de vous retrouver lors de la Saint-Patrick le 18 mars 2023 sous la halle avec le Dj Mach Prod mais aussi lors de nos 2 vide-greniers annuels (en mai et juillet 2023) ainsi que pour la fête locale au mois de septembre.

Si vous souhaitez découvrir notre équipe et nos manifestations, et peut-être nous rejoindre dans l'aventure, même ponctuellement ou occasionnellement, alors venez nous retrouver lors de notre ASSEMBLEE GENERALE le dimanche 22 janvier 2023 à 10h30 au restaurant Les Marronniers, où vous pourrez vous faire connaître auprès des membres du Comité et partager un petit brunch.

A bientôt pour faire la fête !

La Marèla

L'équipe de l'association La Marèla vous souhaite une belle année 2023, joyeuse, festive et fraternelle !

Après le succès rencontré par la 3^e édition du festival Saint-Michel de L'Art, nous nous projetons vers l'organisation de l'édition 2023. Plus que jamais, nous souhaitons faire de cet événement un rendez-vous fédérateur et ouvert à l'implication des habitantes et habitants de notre village et de ses environs.

Dans cet esprit, nous avons le plaisir de vous convier à un atelier ludique et créatif qui donnera le coup d'envoi de la préparation de la 4^e édition. Vous appréciez Saint-Michel de l'Art ? Vous avez envie d'apporter vos idées et votre énergie à l'organisation de notre événement villageois ? Vous y serez bienvenu(e), que vous soyez ou pas adhérent(e) de La Marèla !

Rendez-vous le samedi 4 février à la halle entre 16h et 18h. Cet atelier sera suivi de l'assemblée annuelle générale de La Marèla (18h30) et d'un apéritif partagé.

À bientôt !

Centre médical de l'Hers



Lors de l'inauguration officielle du nouveau cabinet dentaire à Salles-sur-l'Hers le 17 octobre dernier, une rencontre a été organisée avec les habitants et professionnels de santé, et fût l'occasion de présenter les 3 nouveaux médecins généralistes récemment installés au centre médical de Salles-sur-l'Hers, les Docteurs CHARLOT Sébastien, LIBERGE Olivier et SALLES Marie.

Si cette arrivée a été fortement attendue par la population, elle reste néanmoins fragile à ce jour. La Mairie de Salles-sur-l'Hers est toujours à la recherche d'un médecin supplémentaire afin de renforcer l'équipe médicale.

Etat civil (2^e semestre 2022)

Naissances :

Félix, Armel, Elian LAURENT né le 30 juillet 2022

Mathilde CAZENEUVE née le 6 septembre 2022

Elorri, Hanna, Lise OSTIZ DEGRAND née le 10 octobre 2022

Décès :

Harald, Julien, Roland AUNEY le 30 octobre 2022

Danielle, Jeannine, Paulette MASSAT le 21 décembre 2022.

Le saviez-vous ?

Résumé de l'épisode précédent. La mairie et l'école construites en 1855 ont rempli leur rôle jusqu'en 1935 date à laquelle les ailes latérales ont été reconstruites et la mairie restaurée. Il a perdu ainsi une partie de son élégance d'origine.

On comprendra que dans la reconstruction de 1935 les besoins ont prévalu sur l'esthétique. En effet, la nouvelle construction est plus grande, beaucoup mieux éclairée et certainement mieux organisée à l'intérieur. Les salles de classe sont plus grandes de même que les logis des enseignants.

On avait vu grand dans les années 30 sans imaginer que, le nombre d'habitants diminuant, ces locaux pourraient être rapidement surdimensionnés.

En effet la population de Saint-Michel qui s'élevait à 1 001 habitants en 1851 était déjà tombée à 405 en 1936 pour régresser régulièrement jusqu'à atteindre son point le plus bas en 1982 avec 228 habitants.

Faut-il se plaindre de l'édification de cet édifice disproportionné ?

Non, car il a permis de l'affecter à d'autres destinations à partir des années 1960.

Jusqu'en 1962 le bâtiment remplit son double office d'école et de mairie. En 1956 on repeint les classes, en 1957 on achète deux bibliothèques, deux bureaux, un pour l'instituteur un pour l'institutrice, douze tables à deux places et vingt tables individuelles pour les élèves et on refait les appartements des maîtres. En 1961 on remplace un volet et on change les poêles à charbon.

Tout paraît donc aller pour le mieux dans le meilleur des mondes, lorsqu'en 1962 l'inspecteur primaire décide de fermer la classe des garçons. Malgré les protestations de l'instituteur, Henri Briane, le conseil municipal accepte la décision de l'inspecteur et l'instituteur est muté à Castelnaudary.

Dès le mois d'octobre, le conseil municipal décide que le logement de l'instituteur doit être libéré. Au même moment l'institutrice, M^{me} Falcou, fait savoir que le jardin qui lui est affecté ne l'intéresse pas et le conseil municipal décide de laisser cet espace en gazon. C'est aujourd'hui le petit jardin où s'ébattent les enfants qui fréquentent la Maison d'assistantes maternelles.

En 1966 cependant, Henri Briane est de nouveau nommé à l'école de Saint-Michel et réoccupe le logement de l'instituteur qui lui était affecté.

En 1968 on compte encore 33 élèves, mais les choses vont rapidement changer.

En effet en 1984 survient un événement décisif et regrettable. L'inspecteur primaire, constatant qu'il n'y a plus que 7 élèves, décide de supprimer la classe unique avec l'accord tacite de l'institutrice et malgré la protestation du conseil municipal.

A suivre...